



Vehicule saisie et vendu aux encheres

Par **Nath80**, le **29/07/2019** à **13:31**

Cher maître.

Ma voiture a été saisie pour une dette que je n arrivais pas à régler. La voiture a été vendu aux enchere et depuis je n ai aucunes nouvelles. Le huissier de justice a t il le droit de signer la carte grise ainsi que la déclaration de vente du véhicule ? Ne dois je pas avoir des nouvelles me tenant au courant que la voiture a bien ete vendu et le prix ? Merci par avance de votre réponse. Cordialement